

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq Octobre, à vingt heures et cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 19 Octobre 2018.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – **PRESENTS** : 25 – **REPRESENTES** : 3.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, MM. POINTEAU Jean-Luc et CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François, CODET Stéphane et BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne, LE BOUEDEC Christiane et ORDRONNEAU Séverine, MM. PAITIER Christophe, PELÉ Martin, PLANTARD Thierry, PONTAC Serge et RICARDEAU James, Mme SCHLADT Rita et M. TANI Florent.

EXCUSÉES : Mme DUBOURG Yolande (*pouvoir à M. Jacky FLIPPOT*), Mme AUBRY Sylvie (*pouvoir à Mme Christiane LE BOUEDEC*) et Mme PELÉ LEGOUX Laurence (*pouvoir à Mme Rita SCHLADT*).

ABSENT : M. MORMANN Cédrick.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Nathalie GUIHOT et Marie-France GUIHO.

OBJET :	Convention de mise à disposition d'un terrain à ENEDIS.
----------------	--

N° 2018 / 10 / 29

Vu l'occupation d'un terrain d'une superficie de 20m² situé « MALDENT » faisant partie de l'unité foncière cadastrée section XH numéro 48 d'une superficie totale de 6 840m² sur lequel est installé un poste de transformation de courant électrique et tous ses accessoires alimentant le réseau de distribution publique d'électricité.

Vu le projet d'acte de convention réalisé par l'office notarial de Maîtres BRIANCEAU, EMILE, MERCIER, CASTELLAN et THABARD, notaires à La Roche sur Yon,

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Urbanisme – Agriculture - Travaux en date du 16 Octobre 2018,

Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition entre la commune de BLAIN et ENEDIS pour son occupation d'un terrain de 20m² situé au lieu-dit « MALDENT » et cadastré section XH numéro 48 sur lequel est installé un poste de transformation de courant électrique et tous ses accessoires alimentant le réseau de distribution publique d'électricité.

.../...

- **AUTORISE** désormais Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à des servitudes demandées par cet opérateur et relatifs au renforcement des réseaux de distribution publique d'électricité.

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 30 Octobre 2018,
Le Maire,

